

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Fontenay-aux-Roses le 30 septembre 2025

Yann DUIGOU

Directeur Général

RAPPORT D'ACTIVITE AFFERENT AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

1. Faits marquants de la période

Le premier semestre de l'année 2025 a été marqué par des opérations de croissance externe et par le lancement d'un programme de rachat d'actions.

Déploiement stratégique de la nouvelle Business Unit ICAPE UK

Le Groupe a déployé son activité au Royaume-Uni, sur l'un des marchés clés d'Europe, au travers de deux opérations majeures.

Suite à l'acquisition le 18 décembre 2024 de 100% du capital de la société ALR Services Ltd., distributeur britannique de PCB, la société a procédé à sa consolidation dans les comptes du Groupe à compter du 1^{er} janvier 2025. Fort d'un portefeuille de 300 clients EMS et OEM (non communs avec ICAPE) et d'un chiffre d'affaires estimé à 2,5 M£ en 2024. ALR Services disposera en retour d'une prestation de services enrichie et de la puissance d'achat du Groupe ICAPE.

Le 13 février 2025, ICAPE a annoncé l'acquisition de Kingfisher PCB, société créée en 2019 par Victor Sproat, spécialiste britannique des PCB depuis plus de 35 ans. Ce distributeur adresse des industries très diversifiées, notamment l'aérospatial, les télécommunications, l'automobile ou encore l'industrie de l'énergie. Kingfisher PCB prévoit d'enregistrer un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,5 M£ pour l'exercice 2025. Cette acquisition a été financée en numéraire et sa consolidation dans les comptes du Groupe ICAPE est intervenue à compter de février 2025.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre d'une structuration globale de l'offre du Groupe sur le marché britannique, a permis en outre de de constituer la première Business Unit regroupant l'ensemble de ses activités au Royaume-Uni. Elle est entrée en service à compter du 1er juillet 2025.

Programme de rachat d'actions

Conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 8 janvier 2025 dans sa 1ère résolution, le Conseil d'Administration du Groupe ICAPE, lors de sa réunion en date du 12 février 2025, a décidé de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions et a confié à un prestataire de services d'investissement un mandat de rachat d'actions portant sur un montant maximum de 5,0 M€. Dans le cadre de ce programme, la société a procédé le 20 février 2025 à l'acquisition hors marché d'un bloc de 153 750 de ses propres actions, représentant environ 1,9% de son propre capital. A l'issue de cette opération, réalisée au prix de 6,84€/action, ICAPE Holding détient 192 900 actions propres soit 2,4% de son capital.

L'Assemblée générale du 21 mai 2025 a autorisé, dans sa dixième résolution, conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce, le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la société avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi.

Conformément à l'article 241-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le descriptif de ce programme de rachat d'actions figure dans le Rapport Financier Annuel 2024 de la société. Ce document peut être consulté sur le site Internet de la société à l'adresse suivante : https://www.icape-group.com/fr/documentation

2. Performances sur le semestre

Les performances du premier semestre de l'année 2025 peuvent être commentées de la façon suivante.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'ICAPE s'élève à 102 M€ au S1 2025, soit une croissance de 13,1% en données publiées (dont 13,3% au T2 2025), et de +4,1% en organique à change constant vs S1 2024, sous l'effet cumulé des deux bons premiers trimestres de l'année. La dynamique commerciale amorcée se confirme, en dépit d'un effet de change défavorable lié à l'évolution du dollar.

Le carnet de commandes demeure robuste à 47,7 M€ au 30 juin 2025 contre 51,9 M€ au 31 décembre 2024, en croissance de +5,5% en dollar. Suite à l'acquisition au T1 2025 de Kingfisher PCB et d'ALR Services fin 2024, la nouvelle Business Unit ICAPE UK a été déployée avec succès au Royaume-Uni.

ICAPE HOLDING

Résultats financiers

L'EBITDA enregistre une hausse de +28,1% à 7,2 M€ (contre 5,6 M€ à fin juin 2024), tirée par la bonne performance du chiffre d'affaires alors que la hausse des coûts d'achats a été contenue grâce au déploiement des synergies et aux efforts de réduction des dépenses. Ainsi, la marge d'EBITDA s'améliore de +0,9pt sur la période, pour s'établir à 7,1% contre 6,2% au S1 2024.

L'EBITA de l'exercice s'élève à 5 M€, soit une hausse de la performance opérationnelle de +42,9%, avec une marge de 4,9%, en amélioration de +1pt. L'EBIT s'établit à 4 M€ à fin juin 2025, soit une hausse de +44,3% vs fin juin 2024, avec une marge à 3,9% en croissance de +0,8pt.

Après prise en compte d'autres produits et charges opérationnels pour (0,8) M€, intégrant notamment le reliquat de la fraude survenue aux Etats-Unis en 2024 et un effet lié à la réintégration des stocks de Divsys US, le résultat opérationnel s'élève à 3,2 M€, soit une hausse de +21,7% par rapport au 30 juin 2024.

Le résultat net part du Groupe ressort à 1,1 M€ au 30 juin 2025, en progression de +9,6% malgré les hausses respectives du coût de l'endettement financier, en lien avec les acquisitions récentes, et de l'impôt sur les bénéfices, un produit d'impôt exceptionnel ayant été enregistré sur l'exercice précédent.

Situation financière au 30 juin 2025

Au 30 juin 2025, les **flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles** s'élèvent à 7,8 M€ contre 3,3 M€ à fin juin 2024, incluant une **CAF** à 6,4 M€ (contre 5,3 M€ au 30 juin 2024) et une **variation du BFR** contributive à 2 M€ contre une perte de (1,3) M€ à fin juin 2024. Cette performance s'explique par la bonne gestion des stocks sur l'exercice.

Les flux de trésorerie liés aux investissements s'établissent à (2,2) M€ contre (1,8) M€, et les flux de trésorerie liés au financement à (7,2) M€ contre (6,4) M€, en lien avec les acquisitions et leur financement.

La **position de trésorerie** du Groupe s'établit à 23,8 M€ au 30 juin 2025, contre 26,7 M€ à fin juin 2024. Le niveau de dettes financières s'élève à 63,2 M€ contre 66,8 M€ au 31 décembre 2024, faisant ressortir un **endettement financier net** du Groupe stable au 30 juin 2025 à 39,4 M€ contre 40 M€ au 31 décembre 2024.

Le Groupe confirme le respect, au 30 juin 2025, de l'ensemble de ses engagements de covenants bancaires.

3. Principaux risques et incertitudes pours les six mois restants de l'exercice

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe ICAPE pourrait être confronté au second semestre 2025 sont ceux exposés dans le chapitre 3 « Facteurs de risques » du Rapport Financier Annuel 2024.

4. Événements postérieurs au 30 juin 2025

La société FRANCOIS FRERES a fusionné dans la société ICAPE HOLDING en date du 3 juillet 2025. La société FRANCOIS FRERES était détenue à 100% par la société ICAPE HOLDING. La fusion constituant une transmission universelle de patrimoine, l'ensemble des actifs et passifs de la société FRANCOIS FRERES ont été transférés à la société ICAPE HOLDING, dans l'état où ils se trouvaient au 30 juin 2025. Le résultat de fusion résultant de cette opération a été enregistré en fonds de commerce chez ICAPE HOLDING. Par ailleurs, la société ICAPE HOLDING a réalisé un apport en nature du fonds de commerce au bénéfice de la société ICAPE USA en date du 12 septembre 2025. L'apport du fonds de commerce entrainera une augmentation de la valeur de la participation de la société ICAPE HOLDING dans la société ICAPE USA, étant précisé que ICAPE HOLDING détient une participation égale à 100% du capital social de la société ICAPE USA.

Enfin, le Groupe a procédé à la fusion de ses filiales ALR SERVICES et KINGFISHER PCB en juillet 2025. Ces deux filiales étaient détenues à 100% par la société ICAPE HOLDING. Le nouvel ensemble sera renommé « ICAPE UK ». Ces opérations ont pour objectif de rationaliser et de simplifier la structure juridique du Groupe.

5. Perspectives : poursuite de la stratégie d'acquisition et réitération des objectifs 2026

Poursuite de la stratégie d'acquisition

Le Groupe ICAPE confirme qu'il va poursuivre au cours des prochains mois sa politique de croissance externe en ciblant des sociétés présentant des synergies pouvant conduire à une croissance organique post-intégration significative.

A date, le Groupe est en discussion avec 12 cibles à l'international pour un potentiel d'environ 79 M€ (à change courant) de chiffre d'affaires additionnel. Dans le cadre de cette stratégie, ICAPE a finalisé au cours du 1er trimestre 2025 l'acquisition de Kingfisher PCB, dont l'intégration s'est poursuivie au T2 2025. Le distributeur de PCB britannique, adressant des industries très diversifiées, vient compléter le rachat d'ALR Services fin 2024, permettant au groupe de déployer son activité sur l'un des principaux marchés d'Europe au travers d'une Business Unit dédiée. Ceci porte le total de chiffre d'affaires généré par la croissance externe depuis début 2022 à 90 M€ au 30 juin 2025 par rapport à l'objectif 2026 de 120 M€.

Réitération des objectifs 2026

Fort de son positionnement d'expert sur l'ensemble de la chaîne de valeur du circuit imprimé, d'une stratégie de croissance externe offensive et de l'optimisation de son organisation, le Groupe ICAPE réaffirme l'ensemble de ses indicateurs à horizon 2026, à savoir :

- un taux de croissance organique annuel moyen de 10% entre 2023 et 2026 ;
- environ 120 M€ de chiffre d'affaires additionnel réalisé grâce à la croissance externe entre début 2023 et fin 2026 ;
- une marge de ROC d'environ 9,5% à horizon 2026.



ICAPE GROUP

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 30 JUIN 2025

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDE

(En milliers EUR)	30/06/2025	30/06/2024 Retraité ¹	31/12/2024
Goodwill	34 783	23 788	35 195
Immobilisations incorporelles	24 471	23 675	23 075
Immobilisations corporelles	4 728	5 146	5 287
Droits d'utilisation	5 935	5 078	6 766
Actifs financiers non courants	467	606	1 261
Actifs d'impôt différé	3 629	1 168	3 079
Autres actifs non courants	35	8	33
Total des Actifs non courants	74 047	59 469	74 696
Actifs financiers courants	1	1	1
Stocks et en-cours	9 451	11 787	11 596
Créances clients et autres débiteurs	49 479	42 741	44 250
Autres actifs courants	3 370	2 169	2 347
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 853	28 216	26 725
Total des Actifs courants	86 155	84 915	84 919
Total Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés	-	181	-
Total Actif	160 202	144 565	159 615
Capital Social	3 235	3 235	3 235
Primes d'émission	15 301	15 301	15 301
Actions propres	(1 328)	(349)	(336)
Ecarts de conversion	(1 932)	(125)	856
Autres réserves (y compris autres éléments de résultat global non recyclable)	11 142	11 855	8 239
Résultat net de l'exercice	1 089	994	3 721
Total Capitaux propres, part du groupe	27 508	30 912	31 016
Participations ne donnant pas le contrôle	(147)	378	145
Total des capitaux propres	27 360	31 290	31 161
Emprunts et dettes financières	34 214	30 364	37 282
Dettes de location non courantes	4 098	3 669	4 821
Engagements envers le personnel	589	522	547
Passifs d'impôt différé	4 944	3 047	3 549
Autres passifs non courants	297	297	297
Total des Passifs non courants	44 142	37 900	46 497
Emprunts et concours bancaires courants	22 632	20 771	22 228
Dettes de location courantes	2 258	2 016	2 443
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	57 275	47 844	51 245
Dettes d'impôt exigible	402	323	372
Autres passifs courants	6 133	4 374	5 669
Total Passifs courants	88 700	75 329	81 958
Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	0	47	-
Total des passifs	132 842	113 275	128 454
Total Passif	160 202	144 565	159 615

¹ Voir note 2.1.4 Retraitement de l'information comparative

ETAT DE RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

(En milliers EUR)	30/06/2025	30/06/2024 Retraité ²	31/12/2024
Chiffre d'affaires	102 026	90 176	181 698
Achats consommés	(67 135)	(58 704)	(118 034)
Charges externes	(11 204)	(10 584)	(20 473)
Charges de personnel	(16 011)	(15 100)	(30 173)
Impôts et taxes	(167)	(98)	(246)
Autres produits et charges d'exploitation	(306)	(69)	1 190
Résultat opérationnel courant avant amortissements (EBITDA courant)	7 203	5 621	13 963
Dotations aux amortissements d'exploitation	(2 217)	(2 132)	(4 287)
Résultat opérationnel courant avant amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions (EBITA courant)	4 986	3 490	9 676
Dotation aux amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions	(1 010)	(736)	(1 523)
Résultat opérationnel courant (EBIT)	3 975	2 753	8 153
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	(44)
Autres produits et charges opérationnels	(793)	(137)	(1 579)
Résultat opérationnel	3 183	2 616	6 530
Produits et charges de trésorerie	(85)	(89)	(135)
Coût de l'endettement financier brut	(1 240)	(1 086)	(2 323)
Coût de l'endettement financier net	(1 326)	(1 175)	(2 458)
Autres produits et charges financiers	(402)	(110)	(998)
Résultat avant impôts	1 455	1 330	3 074
Impôts sur les bénéfices	(656)	(167)	534
Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées	-	(124)	-
Résultat net	799	1 040	3 609
Part du groupe	1 089	994	3 721
Part des participations ne donnant pas le contrôle	(290)	45	(112)
Résultat part du Groupe par action	0,13 €	0,12 €	0,46 €
Résultat part du Groupe dilué par action	0,13 €	0,12 €	0,46 €

² Voir note 2.1.4 Retraitement de l'information comparative

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES AUTRES ÉLEMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

(En milliers EUR)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat net de l'exercice	799	1 040	3 609
Ecarts de conversion	(2 792)	(141)	757
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	(2 792)	(141)	757
Réévaluations des passifs nets des régimes à prestations définies	(8)	-	(12)
Impôts différés afférent aux réévaluations des passifs nets des régimes à prestations définies	2		3
Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	(6)	<u>-</u>	(9)
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL	(1 999)	899	4 357
Résultat global Part du Groupe	(1 716)	849	4 479
Résultat global Part des participations ne donnant pas le contrôle	(283)	50	(121)

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDE

(En milliers EUR)	30/06/2025	30/06/2024 Retraité ³	31/12/2024	
Résultat net	799	1 040	3 609	
Elimination des amortissements et provisions	3 179	2 913	6 042	
Elimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	204	(43)	(362)	
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie	277	-	(827)	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	4 459	3 910	8 461	
Elimination de la charge (produit) d'impôt	656	167	(534)	
Elimination du coût de l'endettement financier net	1 326	1 175	2 458	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	6 441	5 252	10 385	
Variation du Besoin en Fond de Roulement	1 984	(1 259)	(892)	
Incidence de la variation des frais d'émission d'emprunts	-	-	-	
Impôts payés	(633)	(730)	(2 171)	
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	7 792	3 262	7 323	
Acquisition d'actifs opérationnels et de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(480)	(732)	(9 594)	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 299)	(1 085)	(1 959)	
Acquisitions des actifs financiers	-	-	(771)	
Variation des prêts et avances consentis	3	(45)	(64)	
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	29	39	643	
Autres flux liés aux opérations d'investissement	(436)	-	(1 050)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 184)	(1 822)	(12 794)	
Augmentation de capital	-	-	-	
Cession (ou acquisition) nette d'actions propres	(992)	(20)	(7)	
Variation nette des dettes de factoring	(1 099)	(277)	(1 487)	
Emission d'emprunts	479	277	11 537	
Remboursement d'emprunts	(4 248)	(3 724)	(7 414)	
dont Remboursement d'emprunts IFRS 16	(1 210)	(1 076)	(2 529)	
Intérêts financiers payés	(1 372)	(1 027)	(2 428)	
dont Intérêts financiers nets versés IFRS 16	(20)	(88)	(119)	
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-	(1 610)	(1 610)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 232)	(6 381)	(1 410)	
Incidence de la variation des taux de change	(1 326)	231	546	
Incidence de l'application d'IFRS 5	-	57		
Variation de la trésorerie	(2 949)	(4 653)	(6 335)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 521	32 747	32 799	
Concours bancaires (trésorerie passive)	(119)	(63)	(63)	
Trésorerie d'ouverture	26 402	32 684	32 736	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 648	28 216	26 521	
Concours bancaires (trésorerie passive)	(196)	(185)	(119)	

³ Voir note 2.1.4 Retraitement de l'information comparative

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(En milliers EUR)	Nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Actions propres	Ecarts de conversion	Autres réserves (*)	Résultat net de l'exercice	Total Capitaux propres, part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 31/12/2023	8 088 182	3 235	16 912	(329)	20	7 055	4 482	31 375	312	31 687
Résultat de la période							994	994	46	1 040
Autres éléments du résultat global					(145)			(145)	4	(141)
Résultat global	-	-	-	-	(145)	-	994	849	50	899
Affectation de résultat et dividendes distribués			(1 610)			4 482	(4 482)	(1 610)		(1 610)
Programme de rachat d'actions				(20)				(20)		(20)
Divers						318		318	16	334
Situation à la clôture de l'exercice 30/06/2024	8 088 182	3 235	15 301	(349)	(125)	11 855	994	30 912	378	31 290

(En milliers EUR)	Nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Actions propres	Ecarts de conversion	Autres réserves (*)	Résultat net de l'exercice	Total Capitaux propres, part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 31/12/2024	8 088 182	3 235	15 301	(336)	856	8 239	3 721	31 016	145	31 161
Résultat de la période							1 089	1 089	(290)	799
Autres éléments du résultat global					(2 798)	(6)		(2 805)	7	(2 798)
Résultat global	-	-	-	-	(2 798)	(6)	1 089	(1 716)	(283)	(1 999)
Affectation de résultat						3 721	(3 721)	-		-
Dividendes distribués						(1 051)		(1 051)		(1 051)
Variation de périmètre et de taux de détention						(36)		(36)	(9)	(45)
Programme de rachat d'actions				(992)				(992)		(992)
Divers					11	276		287		287
Situation à la clôture de l'exercice 30/06/2025	8 088 182	3 235	15 301	(1 328)	(1 932)	11 142	1 089	27 508	(147)	27 360

^(*) y compris autres éléments de résultat global non recyclable.



NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES



1.	INFORMATIONS GENERALES ET FAITS MARQUANTS	
1.1 1.2	Informations généralesFaits marquants de l'exercice	
	-	
2.	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	
2.1	Base de préparation des états financiers 2.1.1 Contexte de publication des états financiers consolidés et déclaration de conformité	
	2.1.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation	10
	Référentiel applicable	
2.2	Base d'évaluation	
2.3	Recours aux jugements et estimations	
2.4	Principes comptables	
4. 7	2.4.1 Périmètres et méthodes de consolidation	15
	2.4.2 Conversion en monnaies étrangères	15
2.5	Méthodes et règles d'évaluation	16
	2.5.1 Regroupement d [*] entreprise	16 17
	2.5.3 Immobilisations corporelles	17
	2.5.4 Test de dépréciation des goodwill et immobilisations	
	2.5.5 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités abandonnées, cédées ou en cours de 2.5.6 Subventions	
	2.5.7 Contrats de location	18
	2.5.8 Stocks	
	2.5.10 Créances clients et autres débiteurs	
	2.5.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie	20
	Provisions courantes et non courantes Avantages du personnel	
	2.5.14 Chiffre d'affaires	20
	EBITDA courant, EBITA courant et EBIT	
	2.5.17 Autres produits et charges opérationnels	
	2.5.18 Autres produits et charges financiers	21
	2.5.19 Impôts sur les résultats	21
	2.5.19.2 Impôts exigibles	2
	2.5.19.3 Impôts différés	
	2.5.21 Tableau des flux de trésorerie	22
	2.5.22 Secteurs opérationnels	22
3.	NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT CONS	SOLIDE23
3.1	Chiffre d'affaires	
	3.1.1 Répartition du chiffre d'affaires par activité	23
	3.1.2 Informations sectorielles	
3.2	Charges externes	
3.3	Autres produits et charges opérationnels	
3.4	Analyse de la charge nette d'impôt	25
4. CO	NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DE L'ETAT SUR LA SITUATION FI	
4.1	Immobilisations	26
	4.1.0 Goodwill	
	4.1.0.1 Allocation du goodwill sur les acquisitions antérieures	
4.2	Informations relatives aux dettes financières	
7.2	4.2.1 Emprunts et dettes financières	
	4.2.2 Echéancier des emprunts et dettes financières	
4.3	Autres passifs courants	31
5.	NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DE FLUX DE TRESO	DRERIF 32
5.1	Incidence sur la variation du BFR	
6.	AUTRES NOTES	
6.1	Engagements hors bilan	33
6.2	Passifs éventuels	
6.3	Parties liées	
6.4	Evènements postérieurs à la clôture	
	•	
7.	LISTE DES SOCIETES CONDOLIDEES	34



1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS MARQUANTS

1.1 Informations générales

Le Groupe ICAPE (ci-après le « Groupe ») est constitué de la Holding financière ICAPE HOLDING (ci-après la « Société ») et de 40 filiales à travers le monde, spécialisé depuis 1999 dans la production de circuits imprimés et de pièces techniques personnalisées.

Ses principales filiales sont situées dans les pays suivants : Allemagne, Etats-Unis, France, Italie et Hong-Kong.

La société ICAPE HOLDING, société anonyme à Conseil d'Administration, française et de droit français, est l'entité consolidante du groupe. Son siège social est situé au 33 Avenue du General Leclerc, 92260 Fontenay-Aux-Roses, France.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société ICAPE HOLDING et de ses filiales.

1.2 Faits marquants de l'exercice

Assemblée Générale

Les actionnaires de la Société ont été convoqués en Assemblée Générale Mixte le 8 janvier 2025 afin de délibérer sur les résolutions suivantes :

- Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions ;
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue de procéder à des réductions de capital par annulation d'actions.

Cette opération, après mise en œuvre par le Conseil d'administration, permet de soutenir la valorisation boursière du Groupe, de renforcer la liquidité du titre et de saisir de nouvelles opportunités de croissance, tout en démontrant la confiance dans l'avenir du Groupe.

Programme de rachat d'actions

Conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 8 janvier 2025, le Conseil d'administration de la Société a décidé le 12 février 2025 la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions portant sur un moment maximum de 5 millions d'euros avec un prix maximum d'achat fixé à 30 euros par action.

Dans le cadre de ce programme d'achats, la Société a procédé le 20 février 2025 à l'acquisition hors marché d'un bloc de 153.750 de ses propres actions, représentant environ 1,9% de son capital. La transaction a été réalisée au prix de 6,84 euros par action, soit un montant total de 1.052 milliers d'euros.

Croissance externe

Le Groupe a acquis le 13 février 2025 l'intégralité du capital de la société KINGFISHER PCB, société britannique spécialisée dans la distribution de PCB depuis plus de 35 ans. La société prévoit un chiffre d'affaires d'environ 1,5 millions de livres en 2025.

Liquidation

La société ICAPE RUSSIE, détenue à 80% par la société HOLDING, a été liquidée en juin 2025.

Pour rappel, la société était traitée comme une activité destinée à être cédée (IFRS 5) pour les clôtures 31 décembre 2023 et 30 juin 2024 ; et non consolidée pour la clôture 31 décembre 2024.



2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Base de préparation des états financiers

2.1.1 Contexte de publication des états financiers consolidés et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires portant sur le semestre clos au 30 juin 2025 doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels publiés pour les comptes clos au 31 décembre 2024.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires du Groupe ICAPE ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel que publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adopté par l'Union européenne au 30 juin 2025.

Ce jeu de comptes consolidés résumés intermédiaires a été examiné par le Comité d'Audit & Risques le 25 septembre 2025 et a été arrêté par le Conseil d'Administration le 30 septembre 2025.

2.1.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est également la monnaie fonctionnelle de la holding ICAPE HOLDING. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, après arrondis.

2.1.3 Référentiel applicable

Les états financiers consolidés résumés et intermédiaires portant sur le semestre clos au 30 juin 2025 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant d'états financiers intermédiaires résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2024 arrêtés par le Conseil d'administration du 26 mars 2025.

Les principales règles et méthodes comptables appliquées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont similaires à celles utilisées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2024, à l'exception des changements mentionnés au paragraphe ci-après.

Nouveaux textes d'application obligatoires en 2025

Les normes et amendements parus au Journal Officiel de l'Union Européenne d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025 sont les suivants :

Amendement IAS 21 – Effets des variations des monnaies étrangères (absence de convertibilité).

L'application de ces normes et amendements à compter du 1^{er} janvier 2025 est sans effet significatif sur les états financiers du Groupe.

Nouveaux textes non appliqués par anticipation par le Groupe

Les normes et amendements parus au Journal Officiel de l'Union Européenne d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2026 sont les suivants :

- Amendement IFRS 9 / IFRS 7 Classement et évaluation des instruments financiers applicable au 1^{er} janvier 2026 selon l'IASB :
- Améliorations annuelles des IFRS Volume 11 Processus annuel d'amélioration des normes applicable au 1^{er} janvier 2026 selon l'IASB.

Le Groupe n'anticipe à ce stade aucun impact significatif sur les comptes consolidés du fait de l'application de ces amendements et des améliorations annuelles.

Autres normes et amendements non encore adoptés par l'Union Européenne

Par ailleurs, l'IASB a publié de nouvelles normes et amendements non adoptés à ce jour par l'Union Européenne :

- IFRS 18 Présentation des informations à fournir dans les états financiers applicable au 1er janvier 2027 selon l'IASB;
- IFRS 19 Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public applicable au 1^{er} janvier 2027 selon l'IASB.

Le Groupe n'anticipe à ce stade aucun impact significatif sur ses états financiers du fait de l'application de ces normes et amendements.



2.1.4 Retraitement de l'information comparative

Le Groupe a décidé de retraiter ses comptes consolidés au 30 juin 2024 conformément à la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

Le Groupe applique la norme IFRS 5 (Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées) qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession. Au 30 juin 2024, les filiales DIVSYS US et ICAPE RUSSIE étaient traitées comme activités destinées à être cédées ou abandonnées.

Le Conseil d'administration du Groupe, dans sa réunion du 12 décembre 2024, a décidé d'arrêter la mise en vente de la société DIVSYS US. Celle-ci a donc été réintégrée dans les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2024.

Plus d'information sur l'application de cette norme par le Groupe dans la note 2.5.5 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités abandonnées, cédées ou en cours de cession.

Les justifications et impacts chiffrés sont détaillés ci-après.



Tableau de passage 30/06/2024 - Etat de la situation financière consolidée

(En milliers EUR)	30/06/2024 Publié	IFRS 5 DIVSYS US	30/06/2024 Retraité
Goodwill	23 788		23 788
Immobilisations incorporelles	23 597	78	23 675
Immobilisations corporelles	3 479	1 666	5 146
Droits d'utilisation	4 860	218	5 078
Actifs financiers non courants	606		606
Actifs d'impôt différé	1 148	20	1 168
Autres actifs non courants	8		8
Total des Actifs non courants	57 487	1 982	59 469
Actifs financiers courants	1		1
Stocks et en-cours	9 828	1 960	11 787
Créances clients et autres débiteurs	41 896	844	42 741
Autres actifs courants	2 148	21	2 169
Trésorerie	28 216		28 216
Total des Actifs courants	82 090	2 825	84 915
Total Actifs des activités destinées à être cédés ou abandonnées	4 988	(4 807)	181
Total Actif	144 565	-	144 565
Capital social	3 235		3 235
Primes d'émission	15 301		15 301
Actions propres	-349		(349)
Ecarts de conversion	-125		(125)
Autres réserves (y compris autres éléments de résultat global non recyclable)	11 855		11 855
Résultat net de l'exercice	994		994
Total Capitaux propres, part du groupe	30 912	-	30 912
Participations ne donnant pas le contrôle	378		378
Total des capitaux propres	31 290	-	31 290
Emprunts et dettes financières	30 271	93	30 364
Dettes de location non courantes	3 569	101	3 669
Engagements envers le personnel	522		522
Passifs d'impôt différé	2 956	91	3 047
Autres passifs non courants	297		297
Total des Passifs non courants	37 615	285	37 900
Emprunts et concours bancaires courants	20 657	115	20 771
Dettes de location courantes	1 822	196	2 016
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	46 834	1 010	47 844
Dettes d'impôt exigible	323		323
Autres passifs courants	4 374		4 374
Total Passifs courants	74 011	1 321	75 329
Total Passifs des activités destinées à être cédés ou abandonnées	1 650	(1 603)	47
Total des passifs	113 275	-	113 275
Total Passif	144 565	-	144 565



Tableau de passage 30/06/2024 - Etat de résultat net consolidé

(En milliers EUR)	30/06/2024 Publié	IFRS 5 DIVSYS US	30/06/2024 Retraité
Chiffre d'affaires	86 619	3 556	90 176
Achats consommés	(57 256)	(1 448)	(58 704)
Charges externes	(10 150)	(434)	(10 584)
Charges de personnel	(13 544)	(1 556)	(15 100)
Impôts et taxes	(91)	(7)	(98)
Autres produits et charges d'exploitation	(71)	2	(69)
Résultat opérationnel courant avant amortissements (EBITDA courant)	5 507	114	5 621
Dotations aux amortissements d'exploitation	(1 854)	(278)	(2 132)
Résultat opérationnel courant avant amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions (EBITA courant)	3 653	(163)	3 490
Dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions	(736)		(736)
Résultat opérationnel courant (EBIT)	2 917	(163)	2 753
Résultat sur cession de participations consolidées	0		0
Autres produits et charges opérationnels	(137)		(137)
Résultat opérationnel	2 780	(163)	2 616
Produits et charges de trésorerie	(89)		(89)
Coût de l'endettement financier brut	(1 084)	(3)	(1 086)
Coût de l'endettement financier net	(1 173)	(3)	(1 175)
Autres produits et charges financiers	(279)	169	(110)
Résultat avant impôts	1 328	2	1 330
Impôts sur les bénéfices	(70)	(96)	(167)
Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées	(218)	94	(124)
Résultat net	1 040	-	1 040
Part du groupe	994	-	994
Part des participations ne donnant pas le contrôle	45	-	45
Résultat part du Groupe par action	0,12 €	0,00€	0,12 €
Résultat part du Groupe dilué par action	0,12€	0,00€	0,12 €



Tableau de passage 30/06/2024 - Tableau de flux de trésorerie consolidé

(En milliers EUR)	30/06/2024 Publié	IFRS 5 DIVSYS US	30/06/2024 Retraité
Résultat net	1 040	-	1 040
Elimination des amortissements et provisions	2 913		2 913
Elimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(43)		(43)
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	-		-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et	3 910	-	3 910
impôt Elimination de la charge (ou produit) d'impôt	70	96	167
Elimination du coût de l'endettement financier net	1 173	3	1 175
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et	5 153	99	5 252
impôt Variation du Besoin en Fond de Roulement		J.	
	(1 259)		(1 259)
Incidence de la variation des frais d'émission d'emprunts	(634)	(06)	(720)
Impôts payés		(96)	(730)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles Acquisition d'actifs opérationnels et de filiales, sous déduction de la trésorerie	3 260	3	3 262
acquise	(732)		(732)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 085)		(1 085)
Acquisition d'actifs financiers	-		-
Variation des prêts et avances consentis	(45)		(45)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	39		39
Autres flux liés aux opérations d'investissement			0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 822)	-	(1 822)
Augmentation de capital	-		-
Cession (acquisition) nette d'actions propres	(20)		(20)
Variation nette des dettes de factoring	(277)		(277)
Emission d'emprunts	277		277
Remboursement d'emprunts	(3 724)		(3 724)
dont Remboursement d'emprunts IFRS 16	(1 076)		(1 076)
Intérêts financiers payés	(1 024)	(3)	(1 027)
dont Intérêts financiers nets versés IFRS 16	(88)		(88)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	(1 610)		(1 610)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6 378)	(3)	(6 381)
Incidence de la variation des taux de change	231		231
Incidence de l'application d'IFRS 5	172	(115)	57
Variation de la trésorerie	(4 538)	(115)	(4 653)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 747		32 747
Concours bancaires (trésorerie passive)	(63)		(63)
Trésorerie d'ouverture	32 684	-	32 684
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 216		28 216
Concours bancaires (trésorerie passive)	(71)	(115)	(185)
Trésorerie de clôture	28 146	(115)	28 031



2.2 Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs évalués à la juste valeur.

2.3 Recours aux jugements et estimations

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires implique que la direction du Groupe procède à des estimations et retiennent certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat ainsi que les informations données en annexes.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées régulièrement. Les révisions d'estimations sont comptabilisées de manière prospective. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Les principaux jugements comptables et estimations exercés par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur :

- L'évaluation de la valeur des actifs et passifs identifiables dans le cadre des regroupements d'entreprises;
- L'évaluation de la valeur recouvrable des actifs non courants liés aux activités destinées à être cédées ou abandonnées;
- L'évaluation des durées de location concernant les périodes optionnelles des contrats immobiliers;
- L'évaluation des dépréciations des créances clients ;
- L'évaluation des engagements de retraites ;
- La reconnaissance des impôts différés actifs.

La nature des estimations et jugements réalisés est décrite dans la note 2.3 des états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

2.4 Principes comptables

2.4.1 Périmètres et méthodes de consolidation

Les sociétés contrôlées par le Groupe sont consolidées.

Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les méthodes comptables des filiales sont modifiées si nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées et les résultats sur les opérations internes avec les sociétés contrôlées sont intégralement éliminés.

2.4.2 Conversion en monnaies étrangères

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées du Groupe sont préparés dans la monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique dans lequel la société exerce ses activités, qui correspond, en général, à la devise locale du pays. Aucun pays où sont installées les filiales n'est considéré en hyperinflation au cours des périodes présentées.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros au taux de change de clôture pour les éléments d'actif et de passif du bilan et au taux de change moyen de la période pour les éléments du compte de résultat et des flux de trésorerie en l'absence de variations significatives des taux de change. Les écarts de conversion générés sont initialement comptabilisés en autres éléments du résultat global et maintenus dans les capitaux propres, en écarts de conversion.



Les taux de conversion utilisés pour convertir les états financiers des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont les suivants :

	Taux de clôture 30/06/2025	Taux moyen 30/06/2025	Taux de clôture 30/06/2024	Taux moyen 30/06/2024	Taux de clôture 31/12/2024	Taux moyen 31/12/2024
Real Brésilien (BRL)	6,4384	6,2905	5,8915	5,4946	6,4253	5,8268
Dollar Canadien (CAD)	1,6027	1,5400	1,4670	1,4685	1,4948	1,4819
Yuan Ren Min Bi (CNY)	8,3970	7,9250	7,7748	7,8011	7,5833	7,7863
Couronne Tchèque (CZK)	24,7460	25,0016	25,0250	25,0192	25,1850	25,1189
Couronne Danoise (DKK)	7,4609	7,4607	7,4575	7,4580	7,4578	7,4589
Euro (EUR)	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Livre Sterling (GBP)	0,8555	0,8423	N/A	N/A	0,8292	0,8466
Dollar de Hong Kong (HKD)	9,2001	8,5173	N/A	N/A	8,0686	8,4430
Forint (HUF)	399,8000	404,5400	395,1000	389,9200	411,3500	395,4217
Roupie Indienne (INR)	100,5605	94,0815	89,2495	89,9804	88,9335	90,5307
Yen (JPY)	169,1700	162,0628	171,9400	164,4983	163,0600	163,8175
Nouveau Peso Mexicain (MXN)	22,0899	21,8080	19,5654	18,5175	21,5504	19,8249
Peso Philippin (PHP)	66,1610	62,3764	N/A	N/A	60,3010	61,9861
Zloty (PLN)	4,2423	4,2311	4,3090	4,3167	4,2750	4,3058
Rouble (RUB)	N/A	N/A	91,8328	98,0471	N/A	N/A
Couronne Suédoise (SEK)	11,1465	11,0921	11,3595	11,3889	11,4590	11,4309
Baht (THB)	38,1250	36,6195	N/A	N/A	35,6760	38,1785
Dollar de Singapour (SGD)	N/A	N/A	1,4513	1,4560	N/A	N/A
Dollar des Etats-Unis (USD)	1,1720	1,0929	1,0705	1,0812	1,0389	1,0821
Dong (VND)	30 642,8000	30 040,2000	N/A	N/A	26 227,0000	26 707,4167
Rand (ZAR)	20,8411	20,0877	19,4970	20,2467	19,6188	19,8317

Les opérations réalisées par les entités du Groupe en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change en découlant sont présentés en autres produits financiers et autres charges financières au compte de résultat.

2.5 Méthodes et règles d'évaluation

2.5.1 Regroupement d'entreprise

Le Groupe comptabilise les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition en application de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

A la date d'acquisition, le goodwill correspond à :

- La juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- Le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (soit à leur juste valeur soit à hauteur de leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable), le cas échéant; plus
- Le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat en « autres produits opérationnels ».

La contrepartie transférée correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels correspondant à des instruments de dette sont évalués à leur juste valeur à chaque clôture.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de due diligence et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

À compter de la fin du délai d'affectation du prix d'acquisition qui intervient au plus tard un an à compter de la date d'acquisition, tout changement de la juste valeur d'un complément de prix éventuel est constaté en résultat. À l'intérieur du délai d'affectation, les changements de cette juste valeur explicitement liés à des événements postérieurs à la date d'acquisition sont également comptabilisés au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ». Les autres changements sont comptabilisés en contrepartie du goodwill.



2.5.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, hors goodwill, sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et dépréciations cumulés.

Les immobilisations incorporelles correspondent à des relations clients, des licences, et des logiciels.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés sont comptabilisées en tant qu'immobilisations si, et seulement si, elles répondent aux critères restrictifs suivants définis par la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » :

- Le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable
- La faisabilité technique et industrielle du projet est prouvée ;
- Il existe une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de commercialiser l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- Le Groupe a la capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- Le Groupe peut démontrer comment le projet développé générera des avantages économiques futurs ;
- Le Groupe dispose de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le projet et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet.

Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, les coûts de développement encourus par le Groupe sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les coûts de recherche et développement encourus sur les exercices présentés ne respectant pas les critères précédemment énoncés sont intégralement passés en charge sur la période où ils sont engagés. Les coûts encourus au titre des exercices 2025 sont non significatifs.

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	Durée d'amortissement
Relations clientèles (1)	De 8 ans à 20 ans
Logiciels	De 3 à 5 ans
Concessions et brevets	De 3 à 5 ans

(1) La durée d'amortissement des relations clientèles repose sur une analyse du taux d'attrition.

2.5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué des subventions d'investissement, du cumul des amortissements, et des éventuelles dépréciations cumulées. Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés au coût des immobilisations en l'absence d'actif qualifié.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont généralement déterminés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité du bien.

Pour les immobilisations complexes composées de divers composants, y compris de certains bâtiments, chaque composant de l'actif est amorti sur sa propre durée d'utilité.

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

	Durée d'amortissement
Constructions	De 20 à 50 ans
Installations techniques, matériels & outillage	De 5 à 15 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	De 3 à 10 ans
Matériel de transport	De 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 3 à 10 ans

La date de début d'amortissement correspond à la date à laquelle le bien est mis en service.

2.5.4 Test de dépréciation des goodwill et immobilisations

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ou non encore prêtes à être mises en service ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur conformément à IAS 36.

Les autres immobilisations sont soumises à un test de dépréciation s'il existe des indicateurs de perte de valeur.

Le goodwill et les immobilisations sont testés au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle ils sont rattachés, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le maillage des UGT est réalisé au niveau des pays ou à un groupe de pays le cas échéant lorsqu'il constitue un ensemble homogène générant des flux identifiables par type de produits vendus sur un même marché.



Lorsque la valeur comptable de l'UGT dépasse sa valeur recouvrable, une dépréciation est constatée.

- Cette dépréciation est comptabilisée en « autres produits et charges opérationnels ». Elle est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill rattaché à l'UGT, puis à la réduction des valeurs comptables des autres actifs corporels et incorporels de l'UGT au prorata de leur valeur comptable. Cette allocation de la dépréciation ne peut pas conduire à ce que la valeur comptable de l'actif devienne inférieure à sa juste valeur.
- La valeur recouvrable des UGT correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.
- La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée de la somme des flux de trésorerie futurs avant éléments financiers, provenant de l'utilisation continue d'un actif ou d'une UGT et des flux de trésorerie dégagés lors de la sortie de l'actif.

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement attendu du marché pour un placement équivalent, spécifique à chaque zone géographique, indépendamment des sources de financement. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts appliqués à des flux de trésorerie non fiscalisés

L'actif est évalué dans son état actuel, sans tenir compte des flux de trésorerie susceptibles d'être générés par des investissements de performance et de capacité ainsi que des restructurations non engagées à la clôture.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Le résultat du dernier test d'impairment IAS 36 réalisé pour l'exercice 2024 est décrit dans la note 2.5.4 des états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

Au 30 juin 2025, le Groupe n'a pas identifié d'indice de perte de valeur et n'a donc pas procédé à un test de dépréciation.

2.5.5 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités abandonnées, cédées ou en cours de cession

Le Groupe applique la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente. Ils sont présentés sur une ligne séparée du bilan, sans retraitement des périodes antérieures.

La perte de contrôle d'une filiale, ou une activité abandonnée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat.

2.5.6 Subventions

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues. Elles sont comptabilisées initialement à la juste valeur s'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que le Groupe se conformera aux conditions qui leur sont attachées.

Les subventions qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées en résultat sur la période au cours de laquelle les charges sont comptabilisées. Elles sont comptabilisées en moins des charges afférentes.

2.5.7 Contrats de location

Selon IFRS 16 « Contrats de location », un contrat ou une partie de contrat est ou contient une location s'il accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une certaine durée, en échange d'une contrepartie.

En tant que preneur, le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers à la date de début du contrat de location. Le Groupe applique toutefois des exemptions prévues par la norme pour les contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois) ou ceux portant sur des actifs de faible valeur.

Les contrats de location concernent essentiellement des baux immobiliers (essentiellement pour des sièges sociaux et bureaux commerciaux) ainsi que des locations de véhicules de tourisme et de matériel informatique.

Conformément à IFRS 16, le traitement appliqué est le suivant :

- L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, puis ensuite au coût diminué de tout amortissement et de toute perte de valeur cumulée, le montant pouvant être ajusté en fonction de certaines réévaluations du passif de loyers. Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat qui correspond en général à la durée non résiliable du contrat corrigée des intervalles visés par toute option de prolongation que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer et toute option de résiliation que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.
- La dette de loyers est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers dus non encore payés à la date de début du contrat.
 Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux d'intérêt implicite des contrats pour les véhicules de tourisme en location



avec option d'achat et sur la base de taux marginal d'emprunts (sur la base des durations) pour les véhicules de tourisme en location sans option d'achat, le matériel informatique et les baux commerciaux.

• La dette de loyers est ensuite augmentée de la charge d'intérêts et diminuée des montants de loyers payés. Elle est réévaluée en cas de modification des loyers futurs pour donner suite à un changement d'indice ou de taux, à une nouvelle estimation du montant à payer attendu au titre d'une garantie de la valeur résiduelle ou, le cas échéant, d'une réévaluation de l'exercice d'une option d'achat ou de prolongation ou du non-exercice d'une option de résiliation (qui deviennent alors raisonnablement certain).

Le Groupe a exercé son jugement pour déterminer la durée des contrats de location prévoyant une option de prolongation. Le fait que le Groupe ait jugé raisonnablement certain d'exercer de telles options a une incidence sur la durée de location retenue et influe de manière significative sur le montant de la dette de loyers et de l'actif « droit d'utilisation » portés dans les comptes.

Des impôts différés afférents sont comptabilisés sur la différence entre les actifs et passifs liés aux retraitements des contrats de location.

2.5.8 Stocks

Le Groupe s'approvisionne en produits finis auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine.

Les stocks de matières et de marchandises sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition y compris transport et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Lorsque la valeur nette probable de réalisation est inférieure au prix de revient, une provision pour dépréciation est constituée.

Les stocks du Groupe sont principalement constitués par des stocks de marchandises en cours d'acheminement (en transit) vers le client à la clôture des comptes.

Les stocks de produits finis et les encours de production sont non significatifs.

2.5.9 Instruments financiers

Un actif financier ou un passif financier est initialement évalué à la juste valeur plus (moins pour un « passif »), pour un élément qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les coûts de transaction directement liés à son acquisition ou à son émission.

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – instrument de dette, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – titre de capitaux propres, ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les passifs financiers sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Le Groupe a ainsi classé :

- Ses créances commerciales et dépôts et cautionnements et autres prêts au coût amorti;
- Ses emprunts, autres dettes financières et dettes fournisseurs au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE ») : le jour de leur mise en place, les emprunts sont comptabilisés à la juste-valeur de la contrepartie donnée, qui correspond normalement à la trésorerie reçue, nette des frais d'émission connexes. Les primes de remboursement et frais d'émission sont ainsi pris en résultat de façon étalée (actuarielle) via la méthode du TIE.

Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de couverture. La partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé qui est comptabilisée en autres éléments du résultat global est limitée à la variation cumulée de la juste valeur actualisée de l'élément couvert, dès la mise en place de la couverture. Toute partie inefficace dans les variations de juste valeur du dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat. Le groupe n'a pas mis en œuvre des politiques de couverture des flux de trésorerie tel que défini dans IFRS 9.

2.5.10 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction (au sens d'IFRS 15) ; celles-ci ne comportant pas de composante financement importante compte tenu des délais de règlements courts.

La dépréciation des créances clients est fondée sur deux méthodes :

- Une méthode collective à fondement statistique afin de refléter les pertes de crédit attendues sur la durée de vie des créances, y compris les créances non échues, conformément à la norme IFRS 9.
- Une méthode individuelle selon laquelle une dépréciation est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Dans le cadre du processus de recouvrement clients, une revue hebdomadaire de la balance clients est effectuée, des actions sont alors prises dès constat de retard de paiement. Au-delà d'un retard de 15 jours, il est étudié au cas par cas la suspension éventuelle de toute expédition vers le client concerné ou de paiement d'avance. Au-delà d'un retard de 60 jours, une déclaration est faite auprès de l'assurance-crédit qui couvre les risques de non-paiement.



2.5.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les comptes bancaires courants et les équivalents de trésorerie.

Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

2.5.12 Provisions courantes et non courantes

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

2.5.13 Avantages du personnel

Les régimes à cotisations définies correspondent aux régimes généraux et spéciaux de la Sécurité Sociale. Les cotisations à payer à sont comptabilisées en charges lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ à la retraite. Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ces obligations ne sont pas financées dans le cadre d'une gestion externe.

Lorsque le régime prévoit le versement d'une indemnité au salarié, s'il est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'années de service, l'engagement est constitué uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquels le salarié génère un droit à l'avantage.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies (écarts actuariels) sont comptabilisées immédiatement en « autres éléments du résultat global ». Le Groupe détermine la charge d'intérêts en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies, au passif déterminé au début de l'exercice. Ce passif est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du règlement de prestations au cours de la période.

Lorsque les avantages du régime sont modifiés, ou en cas de réduction de régime, l'impact associé aux services passés rendus par le personnel ou le profit (perte) lié à la réduction de régime, est comptabilisé immédiatement en résultat. Le Groupe comptabilise des profits et pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

2.5.14 Chiffre d'affaires

L'activité du Groupe Icape se compose de 2 catégories de produits :

- Le négoce de circuits imprimés (PCB Printed Circuit Board), porté par les entités « ICAPE » ;
- Le négoce de pièces techniques (Tech Part) telles que des câbles et connecteurs, des adaptateurs, batteries, claviers, écrans, télécommandes, etc., porté par les entités « CIPEM ».

Le revenu est déterminé suivant le transfert de contrôle en date de livraison telle que définie par les incoterms.

Les prix des produits sont des montants fixes :

- Sans contreparties variables (aucun rabais, remise ou ristourne n'est accordé) ;
- Sans composante de financement significative, les paiements des prestations étant effectués une fois la livraison réalisée.

2.5.15 EBITDA courant, EBITA courant et EBIT

Résultat opérationnel courant avant amortissements (EBITDA courant) :

L'EBITDA courant (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel courant avant (i) les dotations aux amortissements d'exploitation (sur actifs immobilisés et actifs circulants), et (ii) les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions.

Résultat opérationnel courant avant amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions (EBITA courant):

L'EBITA courant (Earnings Before Interest, Taxes and Amortization) correspond au résultat opérationnel courant avant (i) les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions.

Résultat opérationnel courant (EBIT) :

L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat opérationnel courant et désigne la différence entre les produits et les charges d'exploitation d'une entreprise. Il correspond au résultat réalisé par le biais de l'exploitation habituelle des facteurs de production de l'entreprise. Par conséquent, il s'agit d'un résultat opérationnel avant les autres produits et charges opérationnels non courants.

Ces trois agrégats financiers sont des indicateurs-clés de la mesure de la performance opérationnelle du Groupe.

2.5.16 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est essentiellement composé des charges d'intérêts payées aux établissements bancaires et des charges d'intérêts sur dettes de loyers.



2.5.17 Autres produits et charges opérationnels

Pour améliorer la comparabilité des exercices, le Groupe a décidé d'isoler les éléments non courants du résultat opérationnel et de faire apparaître un « résultat opérationnel courant ».

Ces charges et ces produits résultent d'événements majeurs intervenus pendant la période comptable et de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats, ceci conformément au principe de pertinence de l'information du cadre conceptuel.

Ils comprennent essentiellement :

- Les dépréciations d'immobilisations corporelles, incorporelles ou de goodwill résultant de tests de perte de valeur ;
- Les plus ou moins-values sur cession d'actifs ;
- Les dérives de résultat :
- Des provisions pour litiges significatifs et inhabituels ou imprévisibles du fait de leur nature.

2.5.18 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, les effets d'actualisation des provisions pour régimes à prestations définies.

2.5.19 Impôts sur les résultats

2.5.19.1 Charge d'impôt

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Il est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs d'impôts sont compensés si certains critères sont remplis, conformément à la norme IAS 12.

Par ailleurs, la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) est traitée comme un impôt sur le résultat.

2.5.19.2 Impôts exigibles

L'impôt exigible comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. Le montant de l'impôt exigible dû (ou à recevoir) est déterminé sur la base de la meilleure estimation du montant d'impôt que le Groupe s'attend à payer (ou à recevoir) reflétant, le cas échéant, les incertitudes qui s'y rattachent. Il est calculé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

2.5.19.3 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales (sauf exceptions). Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture des comptes appliqués selon l'échéancier de retournement des différences temporelles.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Les bénéfices futurs imposables sont évalués par rapport au renversement des différences temporelles imposables. Si le montant des différences temporelles ne suffit pas à comptabiliser l'intégralité d'un actif d'impôt différé, les bénéfices futurs imposables, ajustés du renversement des différences temporelles, sont évalués par rapport au plan d'activité de chacune des filiales du Groupe. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de bénéfices futurs imposables augmente.

Le Groupe retient généralement une durée de 3 ans pour apprécier le caractère recouvrable d'un impôt différé actif.

La société ICAPE HOLDING est la société mère d'un groupe fiscale de 3 sociétés en France, y compris elle-même. Il existe également une intégration fiscale aux Etats-Unis.

2.5.20 Résultat par action

Le résultat de base par action est déterminé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas incluses dans le calcul.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, ajusté pour refléter l'effet dilutif de la conversion d'instruments dilutifs en actions ordinaires, en utilisant la formule du rachat d'actions.



2.5.21 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est préparé selon la méthode indirecte et les flux de trésorerie sont analysés séparément entre les activités opérationnelles, d'investissement et de financement.

Les activités opérationnelles comprennent les principales activités génératrices de trésorerie de l'entité ainsi que toutes les autres activités, qui ne peuvent être classées en activités d'investissement ou de financement. Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont calculés en ajustant le résultat net de manière à refléter l'évolution du besoin en fonds de roulement, les éléments hors trésorerie (amortissements et dépréciations...), les plus-values de cession et les autres produits et charges calculés.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement correspondent aux flux de trésorerie liés aux acquisitions d'actifs, après déduction des dettes fournisseurs desdits actifs, des cessions d'actifs et des autres investissements.

Les activités de financement sont des transactions résultant de sorties de fonds liées aux variations des capitaux propres et des emprunts à long terme de l'entité. Les augmentations de capital et l'encaissement des remboursements d'emprunts relèvent ce classement.

Les augmentations des actifs et passifs hors trésorerie sont éliminées. Par la suite, les biens financés au moyen d'un contrat de location ne sont pas inclus dans les investissements de la période. La réduction de l'endettement financier due aux loyers au titre des contrats de location financement est donc incluse dans les remboursements d'emprunts de la période.

2.5.22 Secteurs opérationnels

Conformément à IFRS 8 - Secteurs opérationnels, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- Qui exerce des activités commerciales dont il peut tirer des revenus et engager des dépenses;
- Dont les résultats d'exploitation sont régulièrement revus par le principal décideur opérationnel de l'entité pour prendre des décisions sur les ressources à allouer au secteur et évaluer sa performance; et
- Pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles.

Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Comité Exécutif, qui prend les décisions stratégiques.

Le Groupe retient en tant que segments à présenter au regard de la norme IFRS 8, les segments suivants :

- Négoce de circuits imprimés (PCB Printed Circuit Board) Amériques ;
- Négoce de circuits imprimés (PCB) Europe du Nord ;
- Négoce de circuits imprimés (PCB) Europe du Sud ;
- Négoce de circuits imprimés (PCB) Asie et reste du monde ; et
- Négoce de pièces techniques (Tech Part).

PCB Amériques :

Fournit une large gamme de client grâce à la forte implantation du Groupe aux Etats-Unis, au Canada, au Brésil et au Mexique. Les circuits imprimés sont achetés auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine.

PCB Europe du Nord:

Fournit une large gamme de client grâce à la forte implantation du Groupe en Allemagne, au Danemark, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Pologne, en République tchèque, au Royaume-Unie et en Suède. Les circuits imprimés sont achetés auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine.

PCB Europe du Sud:

Fournit une large gamme de client grâce à la forte implantation du Groupe en France, en Espagne et en Italie. Les circuits imprimés sont achetés auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine

PCB Asie et reste du monde :

Fournit une large gamme de client grâce à la forte implantation du Groupe en Chine, en Inde, au Japon, aux Philippines, en Thaïlande, au Vietnam et en Afrique du Sud. Les circuits imprimés sont achetés auprès de fournisseurs externes, principalement en Chine.

Négoce de pièces techniques :

Fournit une large gamme de pièces techniques à travers les sociétés « CIPEM » du Groupe ICAPE.



NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

3.1 Chiffre d'affaires

3.1.1 Répartition du chiffre d'affaires par activité

La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

(En milliers EUR)	30/06/2025	30/06/2024	Variation %
Circuits imprimés (PCB)	81 492	68 825	+18%
Pieces techniques (CIPEM)	20 533	21 351	-4%
Autres	411	38	N/A
Chiffre d'affaires	102 026	90 176	+13%

Le chiffre d'affaires s'élève à 102,0 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2025 contre 90,2 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2024, soit une hausse de 11,8 millions d'euros, représentant une variation de +13%.

Les principales filiales du Groupe représentent environ 55% du chiffre d'affaires global du Groupe sur 2025 contre près de 54% en 2024. La contribution du chiffre d'affaires de ces entités est détaillée comme suit :

(En milliers EUR)	30/06/2025	30/06/2024	Variation %
ICAPE DEUTSCHLAND	10 439	12 659	-18%
ICAPE FRANCE	15 463	14 682	+5%
ICAPE HONG-KONG	15 812	14 931	+6%
ICAPE USA	6 846	6 594	+4%
NTW HONG-KONG	7 718	-	N/A
Total	56 278	48 866	+15%
% par rapport au Total Chiffre d'affaires	55%	54%	_

3.1.2 Informations sectorielles

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes de chaque segment opérationnel. La contribution des services centraux (portés par les entités ICAPE HOLDING, GIE ICAPE, GIE CIPEM et ICAPE DONGGUAN) est réaffectée sur la base de la contribution au chiffre d'affaires consolidé de chaque segment opérationnel.

30/06/2025	PCB Asie et Reste du monde	PCB Europe du Sud	CIPEM Tech Part	PCB Europe du nord	PCB Amérique	TOTAL
Chiffre d'affaires	29 333	24 722	20 877	19 890	7 204	102 026
EBITDA courant	963	2 606	2 115	986	533	7 203
Dotations aux amortissements	(502)	(733)	(682)	(1 083)	(228)	(3 227)
EBIT – Résultat opérationnel courant	517	1 530	1 224	409	296	3 975

30/06/2024	PCB Asie et Reste du monde	PCB Europe du Sud	CIPEM Tech Part	PCB Europe du nord	PCB Amérique	TOTAL
Chiffre d'affaires	17 955	22 027	21 732	21 369	7 092	90 176
EBITDA courant	670	1 927	1 766	759	499	5 621
Dotations aux amortissements	(325)	(502)	(761)	(1 032)	(248)	(2 868)
EBIT - Résultat opérationnel courant	331	1 021	888	268	245	2 753



3.2 Charges externes

(En milliers EUR)	30/06/2025	30/06/2024	Variation %
Frais de transports	(4 080)	(4 290)	-5%
Rémunération des agents	(186)	(569)	-67%
Autres charges externes	(6 938)	(5 725)	+21%
Total Charges externes	(11 204)	(10 584)	+6%

Les frais de transport s'établissent à 4,1 millions au cours du semestre clos le 30 juin 2025, contre 4,3 millions au cours du semestre clos au 30 juin 2024. Ils représentent 4,0% du chiffre d'affaires à fin juin 2025, contre 4,8% du chiffre d'affaires à fin juin 2024.

La rémunération des agents représente 0,2% du chiffre d'affaires à fin juin 2025, contre 0,6% du chiffre d'affaires à fin juin 2024. Cette baisse s'explique par l'acquisition de la société FRANCOIS FRERES en septembre 2024, principal intermédiaire commercial du Groupe.

Les autres charges externes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers EUR)	30/06/2025	30/06/2024	Variation %
Frais administratifs, informatique, sous-traitance et charges de loyer de contrats de faible valeur / courte durée	(3 103)	(2 305)	+26%
Déplacements, missions	(996)	(855)	+16%
Primes d'assurance	(468)	(544)	-14%
Publicités et marketing	(563)	(417)	+35%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(1 330)	(1 163)	+14%
Services bancaires	(478)	(441)	+9%
Total Autres charges externes	(6 938)	(5 725)	+21%

Les autres charges externes se sont élevées pour le semestre clos en juin 2025 à un montant de 6,9 millions d'euros contre 5,7 millions d'euros au cours du semestre clos à fin juin 2024, soit une hausse de 21%.

Cette augmentation sur le 1er semestre 2025 s'explique principalement par l'intégration des acquisitions suivantes :

- Groupe NTW en septembre 2024;
- FRANCOIS FRERES en septembre 2024 ;
- ALR SERVICES en décembre 2024 ;
- KINGFISHER en février 2025.



3.3 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit :

(En milliers EUR)	30/06/2025	30/06/2024
Plus ou moins-value de cessions d'actifs immobilisés	(75)	1
Autres charges	(902)	(713)
Autres produits	184	575
Autres produits et charges opérationnels	(793)	(137)

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à (793) milliers d'euros au 30 juin 2025 et s'expliquent principalement par les éléments suivants :

- Le reliquat de la fraude identifiée en 2024 pour (241) milliers d'euros (cf. note 1.2 Faits marquants des états financiers consolidés au 31 décembre 2024) ;
- L'impact des sorties d'immobilisations pour (75) milliers d'euros, principalement lié à la liquidation de l'entité ICAPE RUSSIE.

3.4 Analyse de la charge nette d'impôt

Les principaux composants de la charge d'impôt sur le résultat sont :

(En milliers EUR)	30/06/2025	30/06/2024
Impôts différés	(251)	(138)
Impôt exigible	(405)	(28)
Autres impôts	-	
Impôt sur les bénéfices	(656)	(167)

La charge d'impôt de la période (exigible et différée) est déterminée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice en cours pour chaque entité. Ce taux est ajusté pour tenir compte de l'impact fiscal de certains éléments comptabilisés au cours du semestre clos au 30 juin 2025 et 30 juin 2024 respectivement.

Le taux effectif d'impôt du Groupe est déterminé à partir du résultat avant impôt qui agrège indifféremment les bénéfices et les pertes des entités fiscales du Groupe. Dès lors que les produits d'impôts différés sur les pertes ne sont pas reconnus, le taux effectif d'impôt apparaissant ne mesure non pas le taux de taxation effectif des résultats du Groupe mais le taux de taxation des bénéfices et la part des pertes. Par conséquent, le taux d'impôt effectif figurant dans les états financiers intermédiaires peut différer de l'estimation faite par le Groupe du taux d'impôt effectif dans les états financiers annuels.

Pour le 1er semestre 2025, le taux effectif d'impôt est de 45,1% contre 12,5% pour le 1er semestre 2024.

La variation constatée entre les deux périodes s'explique principalement par l'activation d'un déficit reportable sur la société ICAPE HOLDING pour un montant de 394 milliers d'euros comptabilisée au 30 juin 2024. La neutralisation de cet effet fait apparaître un taux effectif d'impôt de 42,1% au 30 juin 2024.



4. NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DE L'ETAT SUR LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE

4.1 Immobilisations

4.1.0 Goodwill

L'analyse de la variation du goodwill peut être déclinée comme suit :

(En milliers EUR)	31/12/2024	Entrées de périmètre	Allocation du goodwill	Restruct.	Ecart de conversion	30/06/2025
Goodwill	35 195	3 225	(2 084)	(624)	(930)	34 783
Dépréciation du goodwill	-	-	-	-	-	-
Total Valeur nette	35 195	3 225	(2 084)	(624)	(930)	34 783

La décomposition du goodwill par entité est la suivante :

(En milliers EUR)	31/12/2024	Entrées de périmètre	Allocation du goodwill	Restruct.	Ecart de conversion	30/06/2025
ALR SERVICES	-	1 820	-	-	(56)	1 764
ICAPE DEUTSCHLAND (ex PRINCITEC)	777	-	-	-	-	777
ICAPE DEUTSCHLAND (ex SAFA 2000)	3 401	-	-	-	-	3 401
ICAPE DENMARK (ex MON PRINT)	835	-	-	-	-	835
ICAPE MALMO MONSTERKORT (ex MMAB)	9 702	-	-	-	-	9 702
KINGFISHER PCB	-	1 405	-	-	(43)	1 362
Total PCB Europe du Nord	14 715	3 225	-	-	(99)	17 841
ICAPE FRANCE (ex IDELEC)	3 392	-	-	-	-	3 382
ICAPE ITALIA (ex STUDIO E2)	122	-	-	-	-	122
Total PCB Europe du Sud	3 514	-	-	-	-	3 514
FRANCOIS FRERES	2 733	-	-	-	-	2 733
Total PCB Amériques	2 733	-	-	-	-	2 733
ICAPE SOUTH AFRICA (ex TRAX)	176	-	-	-	-	176
GROUPE NTW	8 674	-	(2 084)	(624)	(830)	5 136
Total PCB Asie et reste du monde	8 850	-	(2 084)	(624)	(830)	5 312
CIPEM FRANCE (ex FIMOR)	1 982	-	-	-	-	1 982
CIPEM DEUTSCHLAND (ex SAFA 2000)	3 401	-	-	-	-	3 401
Total Négoce de pièce techniques	5 383	-	-	-	-	5 383
Total Général	35 195	3 225	(2 084)	(624)	(930)	34 783



4.1.0.1 Allocation du goodwill sur les acquisitions antérieures

Le Groupe a fait l'acquisition du groupe NTW et de la société FRANCOIS FRERES en septembre 2024, et disposait d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'allocation du prix d'acquisition.

Au 30 juin 2025, les travaux d'estimation de la juste valeur de l'actif net acquis en 2024 permettent d'enregistrer les corrections suivantes :

- Diminution de la valeur du goodwill constaté sur l'acquisition du groupe NTW pour un montant de 2.084 milliers d'euros, net d'impôt différé passif, correspondant à l'analyse de la relation clientèle identifiée sur l'entité NTW HONG KONG.
- Diminution de la valeur du goodwill constaté sur l'acquisition du groupe NTW pour un montant de 624 milliers d'euros, correspondant à un ajustement du calcul de la dette financière nette affectant le prix d'acquisition initial.

Concernant l'allocation du goodwill constaté sur l'acquisition de la société FRANCOIS FRERES, le Groupe n'a pas identifié d'élément à retraiter du goodwill.

Au cours du 1er semestre 2024, le Groupe n'a procédé à aucune autre allocation du goodwill que celles mentionnées ci-dessus.

4.1.0.2 Détail des entrées de périmètre de l'exercice

Le Groupe a fait l'acquisition de 100% du capital et des droits de vote de la société ALR SERVICES, en date du 17 décembre 2024, pour un montant total de 1.369 milliers d'euros. Ce prix intègre un complément de prix de 584 milliers d'euros dont le versement est conditionné à la réalisation d'objectifs de résultat opérationnel courant (EBIT) selon les termes contractuels.

Cette société est consolidée à partir du 1er janvier 2025.

Par ailleurs, le Groupe a fait l'acquisition de 100% du capital et des droits de vote de la société KINGFISHER PCB, en date du 13 février 2025, pour un montant total de 1.649 milliers d'euros. Ce prix intègre un complément de prix de 701 milliers d'euros dont le versement est conditionné à la réalisation d'objectifs de résultat opérationnel courant (EBIT) selon les termes contractuels.

Détermination de la juste valeur des actifs identifiables acquis

(En milliers d'euros)	ALR SERVICES	KINGFISHER PCB	Total
Taux d'acquisition	100%	100%	-
Valeur comptable de l'actif net acquis	(450)	316	(134)
(-) Annulation des fonds de commerce historiques	-	-	-
(-) Annulation des titres internes acquis	-	-	-
(+) Valorisation des relations clientèles	-	-	-
(-) Impact des impôts différés sur la valorisation des relations clientèles	-	-	-
(-) Retraitement des engagements de retraite	-	-	-
(+) Impact des impôts différés sur les engagements de retraite	-	-	-
(-) Provisions pour passifs éventuels	-	(72)	(72)
Juste valeur des actifs identifiables acquis	(450)	244	(206)

Détermination du goodwill

(En milliers d'euros)	ALR SERVICES	KINGFISHER PCB	Total
Taux d'acquisition	100%	100%	-
Prix d'acquisition	785	948	1 733
Complément de prix	584	701	1 286
(-) Juste valeur des actifs identifiables acquis	450	(244)	206
Goodwill	1 820	1 405	3 225

Le goodwill des acquisitions ALR SERVICES et KINGFISHER PCB ont été calculés et comptabilisés en GBP afin de tenir compte de la monnaie de référence pour le calcul du complément de prix.

Détermination du goodwill

Le groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'allocation du prix d'acquisition.



Coûts liés aux acquisitions

Pour ces deux acquisitions, le Groupe a supporté les frais d'acquisitions suivants au cours du 1er semestre 2025 :

- ALR SERVICES: 73 milliers d'euros;
- KINGIFSHER PCB: 78 milliers d'euros.

Conformément à la recommandation de l'AMF « Arrêté des comptes 2024 et travaux de revue des états financiers », ces frais sont comptabilisés en autres charges d'exploitation (cf. note 3.5 des états financiers consolidés au 31 décembre 2024).

Contribution au chiffre d'affaires et à l'EBIT

La contribution des entrées de périmètre au cours de l'exercice 2025 est détaillée comme suit :

(En milliers d'euros)	ALR SERVICES	KINGFISHER PCB	Total
Chiffre d'affaires	1 255	508	1 763
Poids sur le chiffre d'affaires global du Groupe	1,2%	0,5%	1,7%
EBIT	(126)	130	4
Poids sur l'EBIT global du Groupe	(3,2)%	3,3%	0,1%

Détail des acquisitions dans le tableau de flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	ALR SERVICES	KINGFISHER PCB	Total
Prix d'acquisition versé sur la période	(108)*	(948)	(1 056)
Trésorerie active des filiales acquises	(14)	397	383
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(122)	(550)	(672)

^{*}Ce montant n'inclut pas le prix d'acquisition de base de la société ALR SERVICES, dont le montant a été versé au Cédant lors du closing de l'acquisition en décembre 2024.



4.2 Informations relatives aux dettes financières

4.2.1 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se décomposent de la manière suivante :

(En milliers EUR)	31/12/2024	Emission	Rembourse ment	Change	Entrée de périmètre	Autres variations	30/06/2025
Emprunts obligataires (1) (2)	6 078	-	-	-	-	-	6 078
Emprunts auprès d'établissements de crédit - non courant (1) (2)	31 204	479	(3 018)	(154)	-	(374)	28 136
Dettes de location non courantes (2) (3)	4 821	307	(1 016)	(14)	-	-	4 098
Intérêts courus sur emprunts - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Total Dettes financières MLT	42 103	786	(4 034)	(168)	-	(374)	38 312
Emprunts auprès d'établissements de crédit – courant (1) (2)	7 315	-	(20)	(16)	54	1 164	8 497
Concours bancaires (trésorerie passive)	119	80	-	(3)	-	-	196
Dettes de location courantes (2) (3)	2 443	75	(194)	(65)	-	-	2 258
Dettes de factoring (4)	14 669	-	(1 099)	(72)	378	-	13 877
Intérêts courus sur emprunts – courant	125	63	(125)	-	-	-	62
Total Dettes financières CT	24 671	217	(1 438)	(156)	432	1 164	24 890
Total Emprunts et dettes financières	66 774	1 003	(5 472)	(324)	432	790	63 203
(1) Emission d'emprunts présentés dans le Tableau de flux de trésorerie		479					
(2) Remboursement d'emprunts présentés dans le Tableau de flux de trésorerie			(4 248)				
(3) Dont Remboursement d'emprunts IFRS 16			(1 210)				
(3) Variation nette des dettes de factoring présentée dans le tableau de flux de trésorerie			(1 099)				
Dont Dette de loyer selon IFRS 16	7 264	382	(1 210)	(79)	-	-	6 357

Le Groupe a souscrit un emprunt syndiqué auprès d'un pool de 9 banques européennes (Banque Palatine, Banque Populaire Rives de Paris, BNP Paribas, CIC, Crédit Agricole, Crédit Lyonnais, HSBC, Landeskank Saar et FCT Tikehau Novo 2020) en décembre 2023. Cet emprunt comporte une obligation de respect d'un ratio financier sur les comptes consolidés qui est égal aux dettes financières nettes (hors emprunts obligataires) par rapport à l'EBITDA consolidé.

Le Groupe a également émis un emprunt obligataire souscrit par le fonds Obligations Relance France, investissement géré par Tikehau Capital. Cet emprunt obligataire comporte une obligation de respect d'un ratio financier sur les comptes consolidés qui est égal aux dettes financières nettes par rapport à l'EBITDA consolidé.

Au 30 juin 2025, le Groupe confirme respecter ces deux ratios.



Dettes de factoring

Les contrats de cession de créances commerciales, à l'exception des filiales allemandes, ne sont pas déconsolidant dans la mesure où le risque de retard de paiement ainsi que le risque de dilution ne sont pas transférés aux cessionnaires.

La décomposition par contrat peut être ventilé comme suit :

(En milliers EUR)	30/06/2025	31/12/2024
ALR SERVICES	412	-
CIPEM DEUTSCHLAND	286	-
CIPEM FRANCE	2 221	2 513
CIPEM HONG KONG	717	868
ICAPE DEUTSCHLAND	648	2 718
ICAPE FRANCE	5 561	4 872
ICAPE HONG KONG	2 989	2 695
ICAPE IBERICA	522	438
ICAPE ITALIA	521	565
Total Dettes de factoring	13 877	14 669

4.2.2 Echéancier des emprunts et dettes financières

L'échéancier des dettes financières peut être analysé comme suit :

(En milliers EUR)	30/06/2025	Moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	6 078	-	-	6 078
Emprunts et crédits bancaires	36 634	8 497	24 993	3 143
Dettes de factoring	13 877	13 877	-	-
Dettes locatives	6 357	2 258	4 098	-
Autres dettes financières	258	258	-	-
Total Emprunts et dettes financières	63 203	24 890	29 092	9 221

(En milliers EUR)	31/12/2024	Moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	6 078	-	-	6 078
Emprunts et crédits bancaires	38 519	7 315	23 038	8 166
Dettes de factoring	14 669	14 669	-	-
Dettes locatives	7 264	2 443	4 821	-
Autres dettes financières	244	244	-	-
Total Emprunts et dettes financières	66 774	24 671	27 859	14 244



4.3 Autres passifs courants

Les autres passifs courants se ventilent comme suit :

(En milliers EUR)	30/06/2025	31/12/2024
Provisions courants	61	39
Dettes sur compléments de prix (earn-out)	4 699	4 568
Produits constatés d'avance	159	209
Autres dettes courants	1 214	853
Total Autres passifs courants	6 133	5 669

Au 30 juin 2025, les dettes sur compléments de prix (earn-out) s'élèvent à 4.699 milliers d'euros et correspondent à :

- 1.877 milliers d'euros sur ICAPE HOLDING concernant l'acquisition du groupe NTW;
- 789 milliers d'euros sur ICAPE USA concernant l'acquisition des actifs opérationnels des sociétés de la société NUJAY TECHNOLOGIES, PCB SOLUTIONS et USTEK INCORPORATED;
- 701 milliers d'euros sur ICAPE HOLDING concernant l'acquisition de la société KINGFISHER PCB;
- 584 milliers d'euros sur ICAPE HOLDING concernant l'acquisition de la société ALR SERVICES;
- 512 milliers d'euros sur ICAPE HOLDING concernant l'acquisition de la société FRANCOIS FRERES;
- 210 milliers d'euros sur ICAPE ITALIA concernant l'acquisition des actifs opérationnels de la société PCS Srl;
- 25 milliers d'euros sur ICAPE ITALIA concernant l'acquisition de la société STUDIO E2.

Le versement de ces compléments de prix est conditionné aux performances économiques futures de ces activités.



5. NOTE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

5.1 Incidence sur la variation du BFR

La variation du besoin en fonds de roulement figurant au tableau de flux de trésorerie est détaillée ci-dessous :

(En milliers EUR)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Incidence de la variation des stocks	1 937	1 481	2 496
Incidence de la variation des créances clients	(3 855)	(3 976)	(633)
Incidence de la variation des dettes fournisseurs	3 902	1 235	(2 755)
Variation du Besoin en Fond de Roulement	1 984	(1 259)	(892)

La réconciliation du BFR avec les éléments du Bilan est présentée comme suit :

(En milliers EUR)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Stocks et en-cours	9 451	9 828	11 596
Créances clients et autres débiteurs	50 649	41 624	44 379
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(57 681)	(47 331)	(51 441)
Besoin en Fond de Roulement « simplifié »	2 419	4 121	4 533
Autres créances courantes du BFR	294	1 492	627
Autres passifs courants (hors fournisseur d'immobilisation)	94	(48)	(875)
Besoin en Fond de Roulement	2 807	5 565	4 286

La variation du Besoin en Fond de Roulement présentée dans les flux de trésorerie opérationnelle s'entend nette des effets de change, de variation de périmètre et autres effets de reclassements et mise au rebut.

Elle se décompose ainsi :

(En milliers EUR)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Besoin en Fond de Roulement	2 807	5 565	4 286
Effet de variation du BFR arithmétique (1)	1 478	(631)	(878)
Effet de change (2)	104	(242)	(182)
Effet de périmètre (3)	(302)	37	(414)
Effet lié aux reclassements ou mise au rebut (4)	704	(424)	582
Variation du Besoin en Fond de Roulement (1+2+3+4)	1 984	(1 259)	(892)



AUTRES NOTES

6.1 Engagements hors bilan

Dans le cadre du refinancement du 20 décembre 2023, le Groupe a conclu un contrat de nantissement de contres-titres concernant les filiales CIPEM FRANCE et ICAPE FRANCE.

6.2 Passifs éventuels

Néant.

6.3 Parties liées

Néant.

6.4 Evènements postérieurs à la clôture

Rationalisation de la structure juridique

La société FRANCOIS FRERES a fusionné dans la société ICAPE HOLDING en date du 3 juillet 2025. La société FRANCOIS FRERES était détenue à 100% par la société ICAPE HOLDING. La fusion constituant une transmission universelle de patrimoine, l'ensemble des actifs et passifs de la société FRANCOIS FRERES ont été transférés à la société ICAPE HOLDING, dans l'état où ils se trouvaient au 30 juin 2025.

Le résultat de fusion résultant de cette opération a été enregistré en fonds de commerce chez ICAPE HOLDING.

Par ailleurs, la société ICAPE HOLDING a réalisé un apport en nature du fonds de commerce au bénéfice de la société ICAPE USA en date du 12 septembre 2025. L'apport du fonds de commerce entrainera une augmentation de la valeur de la participation de la société ICAPE HOLDING dans la société ICAPE USA, étant précisé que ICAPE HOLDING détient une participation égale à 100% du capital social de la société ICAPE USA.

Enfin, le Groupe a procédé à la fusion de ses filiales ALR SERVICES et KINGFISHER PCB en juillet 2025. Ces deux filiales étaient détenues à 100% par la société ICAPE HOLDING. Le nouvel ensemble sera renommé « ICAPE UK ».

Ces opérations ont pour objectif de rationaliser et de simplifier la structure juridique du Groupe.



7. LISTE DES SOCIÉTÉS CONDOLIDÉES

		30/06/2025			31/12/2024	
Entités	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de consolidation
ICAPE HOLDING	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ALR SERVICES (1)	100%	100%	IG	100%	100%	NI
CIPEM DEUTSCHLAND	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CIPEM FRANCE	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CIPEM HONG KONG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CIPEM USA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
DIVSYS USA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
FRANCOIS FRERES	100%	100%	IG	100%	100%	IG
GIE CIPEM	100%	100%	IG	100%	100%	IG
GIE ICAPE	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE BRAZIL	80%	100%	IG	80%	100%	IG
ICAPE CALIFORNIA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE CANADA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE CHANG AN EXPRESS	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE CHINA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE CZECH REPUBLIC	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE DENMARK	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE DEUTSCHLAND	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE HONG KONG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE HUNGARY	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE IBERICA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE INDIA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE ITALIA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE JAPON	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE MALMO MONSTERKORT AB	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE MEXICO	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE NETHERLANDS	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE POLSKA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ICAPE RUSSIE (3)	_	_	_	80%	100%	NI
ICAPE SOUTH AFRICA	60%	100%	IG	60%	100%	IG
ICAPE TRAX	60%	100%	IG	60%	100%	IG
ICAPE USA	100%	100%	IG	100%	100%	IG
KINGFISHER (2)	100%	100%	IG	-	-	-
NTW HOLDINGS	100%	100%	IG	100%	100%	IG
NTW HONG KONG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
NTW INC	100%	100%	IG	100%	100%	IG
NTW JIANGMEN	100%	100%	IG	100%	100%	IG
NTW PHILIPPINES	100%	100%	IG	100%	100%	IG
NTW SHENZHEN	100%	100%	IG	100%	100%	IG
NTW THAILAND (1)	49%	100%	IG	49%	100%	NI
NTW VIETNAM	100%	100%	IG	100%	100%	IG
	-	-			-	-

IG : Intégration globaleNI : Non intégré

⁽¹⁾ Entité non consolidée en 2024

⁽²⁾ Entité acquise en 2025

⁽³⁾ Entité fermée en 2025